**8118 : résumé**

Le projet de loi a pour objet l'approbation de l'accord signé en octobre 2022 entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume du Danemark sur les transferts statistiques d'énergie produite à partir de sources d'énergie renouvelable, conformément aux dispositions prévues par la directive (UE) 2018/2001 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 relative à la promotion de l’utilisation de l’énergie produite à partir de sources renouvelables. Ce mécanisme de coopération permet de transférer certains volumes d’énergie renouvelable du Danemark au Luxembourg pour le besoin des objectifs nationaux. En contrepartie de ces transferts statistiques, les sommes payées par le Luxembourg serviront à financer des projets dans le domaine des énergies renouvelables au Danemark, et notamment dans des projets liés aux îles énergétiques prévues dans les mers danoises.